VENTES A L'ENCAN.

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Silas Frothingham DÉCÉDÉ.

No 62,861—Cour Civile de District—Division B.

Au plus offrant enchérisseur,

COTTAGE ELEVÉ,

(DEUX LOTS).

2300 ....rue Laharpe.....2302

Enseigneur de la rue Tonti.

JEUDI, 18 OCTOBRE 1900.

A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune.

Il sera vendu par W. C. H. ROBINSON, encanteur et agent de propriétés foncières, 911½ rue Commune, Bâtisse Hennen, JEUDI 18 octobre 1900 dans la succession de Silas Frothingham, décédé, No 62,861 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans par ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, signé et daté le 10 septembre 1900, et à moi adressé—

Deux certaines lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et mentionnés y appartenant ou en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Laharpe, Tonti, Columbus et Robertson, désignés par les Nos 13 et 14 sur un plan par L. Bringier, voyer, daté 26 février 183?.

Les dits lots sont contigus et mesurent chacun 29' 8" 6" de face à la rue Laharpe sur 139' de profondeur, le lot No 13 formant l'enseigneur des rues Laharpe et Tonti. Les améliorations qui s'y trouvent sont connues par les Nos municipaux 2300-2302 rue Laharpe, et consistent en un joli cottage élevé, bien bâti, confortablement arrangé, retiré de la banquette, avec à peu près 6 ou 7 chambres, galerie sur le devant, cour sur le côté bien tenue.

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur, et le balance s'il y en a sur un crédit de un et deux ans, devant être cautionné par deux billets de montants égaux, tirés à l'ordre de cet signé et endossé par l'acquéreur, portant le date de l'adjudication avec intérêts de ladite date en faveur du 7 pour cent par an jusqu'au paiement, les billets de terme devant être garantis par lien du vendeur et privilège sur la propriété ci-mentionnée, l'acte de vente devant être passé pardevant William Renaudin, notaire, aux frais de l'acquéreur et devant contenir toutes les clauses usuelles et habituelles de sécurité. L'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes d'Etat et de ville dues et exigibles dans l'année 1900, et les timbres du revenu de guerre au-dessus et en plus du prix de l'adjudication et devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix de l'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication pour garantir la vente.

Bernard Bruneau, avocat.

10sept—18 23 30—oct 7 14 à date]

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

Atlanta Box Factory et al versus New-Orleans Paper Co. Ltd.

No 62,567—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A.

Papier, Sacs en papier, Ficelles, Plats en bois pour beurre, Pipes, Papeteries, et tous autres articles de stock en papiers, pupitres à tambour (roll top desk) et grand pupitre, Pupitres droits, Typewriter et pupitre, Coffre fort, Balances, Traineaux, Eventails électriques, Presse à lettres, etc., et un lot de comptes ouverts.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur, bureau No 821 rue Gravier — LUNDI, 22 octobre 1900, à 11 heures A. M., sur les lieux, Nos 523 et 525 rue Magnolia, entre les rues Peydras et Lafayette, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 9 octobre 1900, par l'Honorable Juge Fred D. King, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. Juge T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée tous les ci-dessus, effets mobiliers et encriptes ouverts.

Cette vente doit être faite en lots. La description de la propriété devant être vendue ensemble avec l'arrangement des lots, est complétement décrite dans l'inventaire original et le tableau montrant les lots enregistrés dans cette affaire.

Conditions—Comptant.

Edgar H. Cabe, avocat pour le receveur.

9 oct—7 11 14 18 21 23

Smith & Rosenberg.

ANNONCE JUDICIAIRE

CINQ LOTS DE CHOIX.

Dans l'affaire de la succession de Veuve JACQUES LABORDE.

No 62,176—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

JEUDI, 8 novembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, en vertu d'un ordre rendu et signé le 26 septembre 1900 par l'Hon. John St. Paul, juge de la Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, il sera vendu à l'enchère publique la propriété suivante, à savoir—

Cinq certaines lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet numéro 612, borné par l'avenue St-Roch et les rues Hagan, Claiborne et Robertson, lesdits lots sont désignés par les numéros huit, neuf, dix quinze et seize. Lesdits lots huit, neuf et dix mesurent chacun 32 pieds de face à l'avenue St-Roch sur cent cinq pieds de profondeur. Les numéros dix forment l'enseigneur de l'avenue St-Roch et de la rue Claiborne. Les Nos 15 et 16 mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Hagan sur une profondeur de 105 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant le vine les taxes pour 1900, en dessus et en plus du prix de l'adjudication. Faisant un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente, et payant pour les actes de vente incluant les timbres du Revenu Intérieur des E. U. pardevant Fergus Kernan, notaire.

SMITH & ROSENBERG, Encanteurs, Bureau 312 rue Carondelet.

20 sep—30—oct 7 14 21 28—nov 4 8

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Minerva Green, femme de Webster Johnson—No 62,564—Cour Civile de District Division C. Paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un ordre de l'Hon G. H. Theard, juge de la Division E, de la Cour ci-dessus décrite agissant pour l'Hon. John St. Paul, juge de la Division C, maintenant absent en congé, ledit ordre daté et signé le 4 octobre 1900 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune JEUDI le 8 novembre 1900 à midi la propriété ci-après décrite:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Howard, anciennement St George, Sixième, Septième et Perrot, anciennement Jacobs, désigné comme lot No 4 de l'îlet No 8 sur un devis fait par L. H. Pilié, voyer, sous date du 23 avril 1850 déposé pour référence dans le bureau de L. Bruny, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesurant 31 pieds 3 pouces de face à ladite rue Howard sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant les taxes de 1900, et les frais des timbres du revenu, payant pour l'acte de vente pardevant Chas Schneidau, notaire, et déposant 20 0/0 au moment de l'adjudication.

J. L. ONORATO, Agent de Propriétés Foncières et Encanteur, 2 Bas Carondelet.

7 oct—7 9 14 21 28—nov 4 7 9

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Trois Billets Hypothécaires. Montre en argent et chaîne.

MARDI, 23 octobre, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne.

EN vertu de et conformément à un ordre émanant, daté et signé le 11 octobre 1900 par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Honorable John St. Paul, juge de Division C, maintenant absent en congé, dans l'affaire intitulée Succession de Andrew Schneider, No 62,620, du rôle de la susdite Cour, à l'enchère publique, il sera vendu à la date et à l'endroit déjà mentionnés, à savoir:

Une montre en argent et chaîne en or, trois billets à recevoir, datés le 21 octobre 1898, tirés par Thomas Whalen, à l'ordre de et endossés par lui chacun pour la somme de cent dollars ($100), payable en un an après date, un payable en deux ans après date, un payable en quatre ans après date et chacun desdits billets portant six pour cent d'intérêt après date, avec lien et privilège du vendeur et paraphés Ne Varietor par F. Zengel, notaire, conformément à un acte de vente passé pardevant lui sur la dite date du 21 octobre 1899.

Conditions—Comptant.

Louis A. RICHARDS, Encanteur.

12 oct—13 14 21 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Mardi 16 Octobre.

Propriété de valeur du Troisième District.

Emplacement de choix pour Affaires.

AVEC ÉLÉGANTE RÉSIDENCE

Coin Broad et Laharpe.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, bureau No 529 rue Commune. — MARDI, le 16 octobre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu et conformément à un jugement rendu le 3 septembre 1900, et signé le 10 septembre 1900 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée succession de Lena Bischof, femme décédée de Louis F. Sivert, No 61,858 du docket de la susdite Cour, à l'enchère publique, il sera vendu, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 1517, borné par les rues Laharpe, Broad, Lapeyrouse et White, mesurant (68) soixante huit pieds [f] six pouces et [4] quatre lignes de face sur la rue Laharpe, par [106] cent cinq pieds [2] trois pouces de profondeur et face sur la rue Broad, laquelle dite portion forme l'enseigneur des rues Broad et Laharpe, conformément à un arpentage fait par George De Armas voyer, le 6 décembre 1894.

Les améliorations comprennent une vaste bâtisse en bois distribuée en un large magasin et buvette, et trois chambres, entrepôt, passage couvert pour véhicules, le tout sous un seul toit, écurie, hangars suivant servant la banquette ensemble avec une jolie résidence agréablement distribuée se trouvant sur la propriété ci-dessus décrite et contenant quelques quatre chambres, cuisine, latrines, mansarde, galerie sur la façade, le côté et le fond, ventilée en dans le centre, barrière en fer, pavage Schillinger, deux citernes, banquettes pavées, etc., etc.

Termes et Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance, s'il y en a, à un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur au son ordre portant huit pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue avec cinq pour cent honoraires d'avocat devant être payé par l'acquéreur en cas de non paiement des billets à maturité et avec toutes autres clauses usuelles de sécurité. Les bâtisses devront être assurées et les polices transférées aux parties intéressées. L'acquéreur devant payer les taxes de 1900 en dessus et en plus du prix de l'adjudication, et devra faire un dépôt de 10 0/0 sur le prix d'achat au moment de l'adjudication, et payer les frais de l'acte de vente, incluant les timbres du revenu devant être attachés audit acte devant être passé pardevant F. D. CHARBONNET, notaire.

Bamboiz et Bruneau, avocats pour le plaignant.

Bernard Bruneau avocat pour le défendeur.

15 sept—15 16 23 30—oct 7 14 15 16

ANNONCE JUDICIAIRE

Mercredi, 24 octobre, Maison à double corps de logis avec deux lots de terre, No 1548 rue Derbigny.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, Bureau, No 529 rue Commune. MERCREDI, le 24 octobre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre portant la date du 21 septembre 1900, et signé par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire intitulée succession de François Crouzeilles, No 58,430 du docket de la susdite Cour, à l'encère publique, il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certaines lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par la rue Derbigny, l'avenue Claiborne, les rues Laharpe et Lapeyrouse, désignés par les Nos neuf et dix, lesdits lots sont contigus, et mesurent chacun 31' 7" de face sur ladite rue Derbigny, sur une profondeur de 100 pieds.

Les améliorations consistent en une résidence double, en bois, contenant deux chambres, hangar fermé et cuisine de chaque côté, citernes, puits déjà construits etc.

Termes et conditions — Un tiers en plus comptant la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur en des acquéreurs, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication, garantis par hypothèques et privilège de vendeur sur la propriété vendue. L'acte de vente devant contenir toutes clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur en les acquéreurs assumant les taxes de 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, et payant les timbres requis du Revenu Intérieur des E. U., un dépôt de dix pour cent du prix d'achat devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant William B. Barnett, notaire, aux frais de l'acquéreur

GEO. A. MONTGOMERY, Avocat

23 sept—23 30—oct 7 14 21 22 23 24

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

Dans l'affaire de la succession de T. H. KENNEDY ET FEMME.

No 12 854—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

A L'ENCAN—JEUDI, 25 OCTOBRE 1900.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune JEUDI, 25 octobre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 12 septembre 1900 par l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District Division B dans l'affaire intitulée succession de Mme Minerva Green, femme de Webster Johnson, et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Le quart indivis d'intérêt dans et pour deux certains lots de terre, dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 112 et 113 sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, le 7 juin 1828, et déposé dans le bureau de Théodore Seghers, ancien notaire en cette ville. L'îlet 112 est borné par la place Indépendance, les rues Bolidelle, Musique et Dauphine et mesurant 300 pieds de face sur chacune de la Place Indépendance et la rue Musique, et 130 pieds plus ou moins sur chacune des rues Bolidelle et Josephine, toutes en mesure française. L'îlet No 113 est borné par la Place Indépendance, les rues Josephine, Musique et Celestine, et mesurant 300 de face sur chacune de la Place Indépendance, et la rue Musique, par 130 pieds plus ou moins sur les rues Josephine et Celestine.

2° Un demi intérêt indivis dans et pour six certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Josephine, Bolidelle, Espagne et Mandeville, désignés par les Nos 5, 6, 7, 8, 9 et 10, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles, d'après un plan fait par Joseph Pilié, daté le 19 novembre, 1835.

Conditions: La moitié en plus comptant, la balance sur un ou deux ans comptant à l'option de l'acquéreur, billets portant 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses de sécurité, assumant toutes les taxes de 1900 et tous les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis, devant faire un dépôt comptant de 10 0/0 au moment de la vente, et payant pour les actes de vente incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Ad. Ph. Esq., notaire.

Buck, Walshe et Buck, avocats.

22 sept—23 30—oct 7 14 21 28 à date

Le meilleur

NIMOP POUR LA TOUX

D'ANGELL

Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites, Coqueluche et tous les maux de gorge.

Prix, 25 et 50 cents.

Vendu par toutes les pharmacies.

1 nov—a

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUPERBE

DEMI ILET DE TERRE,

Rues LESSEPS, Villeré, Urquhart et Pologne.

Succession de Pauline Mayer, femme décédée de Joseph Stephany.

No 62,181 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, 13 novembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 27 septembre 1900, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite cour, Division B, agissant pour l'Hon John St-Paul, juge de ladite cour, Division D labsent en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain demi ilet de terre dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Pologne, Villeré, Urquhart et Lesseps et mesurant 342 pieds 7 pouces et 4 lignes de face sur la rue Lesseps par une profondeur de 138 pieds 10 pouces et une demi ligne de profondeur en face sur chacune des rues Villeré et Urquhart et tout plus ou moins, une bonne occasion pour le placeur ou spéculateur d'acheter une propriété certaine d'augmenter en valeur.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur en des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an et garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur en les acquéreurs assumant toutes les taxes de 1900 et payant pour les timbres requis du Revenu Intérieur des Etats-Unis au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

13oct—13 14 21 28—nov 4 11 à date

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE SIMPLE

1338 ELMIRE, entre les rues URQUHART et VILLERE.

SUCCESSION DE HENRY KING.

No 63,060—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 13 novembre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre rendu le 8 octobre 1900 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire intitulée succession de Henry King, No 63,060 du docket de la susdite Cour, à l'enchère publique, il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain cottage simple en bois, couvert en ardoises, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 1338 rue Elmire, entre les rues Villeré et Urquhart, ledit cottage contenant 3 chambres, galerie devant, cuisine, latrines, mansarde, citerne, etc., et connu comme 1338 rue Elmire.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, payant également la partie incombée de la police d'assurance, 20 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente, incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis, devant être passé pardevant F. D. CHARBONNET, notaire.

Bamboiz et Bruneau, avocats pour le plaignant.

Bernard Bruneau avocat pour le défendeur.

15 sept—15 16 23 30—oct 7 14 15 16

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

UN PLACEMENT AVANTAGEUX.

2112 AVENUE JACKSON.

Entre les rues Franklin et Liberté.

Andrew McWilliams et al. vs Mme Ellen Charleston et als.

No 62,374—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. Hodgson Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 30 octobre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 2 août 1900 et signé le 8 août 1900 par l'Hon. Jean St. Paul, juge de ladite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de ladite Cour, Division D, alors absent en congé, et d'un ordre daté le 21 septembre 1900 de l'Hon W. B. Sommerville, juge de ladite Cour, Division D, homologuant les procédures d'une réunion de famille tenue le 17 septembre 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le cottage en bois, avec bâtisse à deux étages dans le fond, contenant à peu près 12 chambres, citerne, hangar, etc. et connu comme 2112 avenue Jackson, et de plus décrit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Liberté, Franklin et Josephine, désigné comme lot No 3 et mesurant 21 pieds de face sur l'avenue Jackson, par 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Un placement avantageux comme un voisinage bien habité, près de toutes commodités.

Conditions—Une moitié en plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 an représenté par billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur sur la propriété vendue, l'acte de vente contenant toutes les clauses usuelles de sécurité et de 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, pacte de non aliénando, transfert d'assurances, 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur des E.-U., pardevant E. J. Murphy, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

Benjamin Ory, avocat.

29 sept— 9 30—oct 7 14 21 28 à date

ANNONCE JUDICIAIRE

LE COTTAGE SIMPLE,

No 623 RUE SUD FRANKLIN

Entre les rues Peydras et Lafayette.

SUCCESSIONS DE JOSEPH STAGNO ET CATHARINE STAGNO, Consolidées.

Nos 60,829 et 42 447 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 30 octobre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 19 septembre 1900 de l'Hon. F. D. King, juge de la susdite cour, Division B, agissant pour l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le ledit cottage simple en bois, couvert en ardoises, No 623 S. Franklin, entre les rues Peydras et Lafayette, contenant 5 chambres, galerie hangar, citerne, etc., aussi dans le fond du lot une bâtisse contenant 4 chambres, petite chambre sous le hangar, etc. Le lot de terre est de plus décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sud Franklin, Peydras, Lafayette et Liberté, et mesurant d'après un plan fait par L. H. Pilié, voyer, daté le 22 mars 1843 annexé à un acte passé pardevant A. Ebro, Jr., notaire, le 23 mai 1853, 20 pieds 3 pouces de face à la rue Sud Franklin sur 171 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur. La propriété est à proximité du marché Po drus et autres agréments et sous d'un beau placement.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en 1 et 2 ans, devant être représentée par des billets de l'acquéreur, stipulant de porter intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de vente jusqu'au paiement final, et garantie par lien de vendeur et hypothèque spéciale et toutes les clauses usuelles de sécurité et l'acquéreur assumant le paiement des taxes pour l'année 1900, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du Revenu intérieur des Etats-Unis aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Ad. Ph. Esq., notaire.

Buck, Walshe et Buck, avocats.

22 sept—23 30—oct 7 14 21 28 à date

VENTES A L'ENCAN.

Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ilet de terre de choix dans le Premier District.

Borné par les rues Thalie, Erato, Prieur et Roman. Jeudi, le 15 novembre 1900, à midi.

Succession de Pauline Mayer, femme décédée de Joseph Stephany.

No 62,181 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau bâd Place Commerciale—JEUDI, le 15 novembre 1900, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à deux ordres, un de l'Hon. Geo. H. Théard juge de la Cour Civile de District Division E, daté et signé le 9 octobre 1900, et l'autre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Division C, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de Division E, maintenant absent en congé, datés et signés le 31 août 1900, les deux rendus dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain ilet de terre situé dans le Premier District de cette ville, compris entre les rues Thalie, Erato, Prieur et Roman.

Termes et conditions—Une moitié en plus comptant et la balance en un crédit de un et deux ans, garanti par lien de vendeur sur la propriété vendue portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, avec toutes les clauses usuelles de sécurités. Taxes de 1900 d'Etat et de ville devant être assumées par l'acquéreur. Un dépôt de vingt pour cent pour lier la vente. Acte de vente incluant tous les timbres du revenu pardevant Benjamin Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur

11 oct—11 18 25—nov 14 et 15

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la Succession de SARAH ANN WITHERS femme de JOSEPH M. KENNEDY.

No 62,722 Cour Civile de District, Division A.

A L'ENCAN, JEUDI, 25 OCTOBRE 1900

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, 25 octobre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 19 septembre 1900, par l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 2 août 1900 et signé le 8 août 1900 par l'Hon. Jean St. Paul, juge de ladite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de ladite Cour, Division D, alors absent en congé, et d'un ordre daté le 21 septembre 1900 de l'Hon W. B. Sommerville, juge de ladite Cour, Division D, homologuant les procédures d'une réunion de famille tenue le 17 septembre 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le cottage en bois, avec bâtisse à deux étages dans le fond, contenant à peu près 12 chambres, citerne, hangar, etc. et connu comme 2113 avenue Jackson, et de plus décrit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Liberté, Franklin et Josephine, désigné comme lot No 3 et mesurant 21 pieds de face sur l'avenue Jackson, par 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Un placement avantageux comme un voisinage bien habité, près de toutes commodités.

Conditions—Une moitié en plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 an représenté par billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur sur la propriété vendue, l'acte de vente contenant toutes les clauses usuelles de sécurité et de 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, pacte de non aliénando, transfert d'assurances, 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur des E.-U., pardevant E. J. Murphy, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

Benjamin Ory, avocat.

29 sept— 9 30—oct 7 14 21 28 à date

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une vaste propriété de valeur dans le Premier District.

Portant les Nos municipaux 516, 520, 522, 524, 526 et 528 rue St James, entre les rues Tchoupitoulas et Religieuse.

Leon Irwin vs Edward J. Flynn.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 63 024—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 18 octobre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Religieuse, St James et Célestie, dans l'ilet No 86. Ladite portion de terre mesurant en mesure américaine quatre vingt dix sept [97] pieds trois [3] pouces et cinq [5] lignes de face sur la rue St James, par une profondeur de soixante trois [63] pieds onze [11] pouces et trois [3] lignes.

Ladite portion de terre étant partie d'une plus grande portion de terre qui originairement formait l'enseigneur de rues Religieuse et St James, et mesure soixante trois [63] pieds onze [11] pouces et trois [3] lignes sur la rue Religieuse, par cent vingt sept [127] pieds trois [3] pouces et cinq [5] lignes entre lignes parallèles, d'après un plan de H. Moulhausen, architecte, sous date du 3 septembre 1845, et annexé pour référence à un acte passé pardevant J. D. Marks ancien notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

James E. Zanis, avocat pour le plaignant.

15 sept—15 21 28—oct 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Premier District.

Connue comme le No 1111 rue Franklin, entre les rues Clio et Calliope.

Mme Henrietta Badlig versus la succession de Robert Aitken.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 63,129—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 novembre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et appartenances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Calliope, Liberté et Clio, et désigné par la lettre "A" sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, sous date du 16 décembre 1874, et annexé pour référence à un acte passé dans le bureau de Andrew Hero, Jr., notaire, le même jour. Lequelle dite section de terre mesurant en mesure américaine cinquante-deux [52] pieds un pouce et quatre [4] lignes de face sur ladite rue Franklin par cent cinquante-deux [142] pieds six [6] pouces et trois [3] lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Clio, et sur la ligne de côté la plus près de la rue Calliope le même une première profondeur de cent-douze (112 pieds, de la dite courant en angle droit vers la rue Clio, vingt-neuf (29) pieds neuf (9) pouces et de là il a une autre profondeur vers la rue Liberté de trente (30) pieds six (6) pouces et trois (3) lignes jusqu'à sa ligne du fond, sur quoi elle a une largeur de vingt deux [22] pieds quatre 4] pouces et quatre [4] lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Robert Leg et avocat pour le plaignante.

5 oct—5 6 12 19 26—nov 2 b.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Quatrième District.

Portant le No municipal 472 rue Philip, entre les rues Tchoupitoulas et Rousseau.

Mme veuve Caroline W. Chumacht vs Mme Isabelle Weimann, femme de Wm F. Sturke et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62,874—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, dans le premier District de cette ville, le JEUDI 25 octobre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Philip, Tchoupitoulas, Rousseau et Serpent, mesurant trente deux pieds cinq lignes de face à la rue Philip s'étendant à une profondeur entre lignes égales et parallèles de soixante trois pieds onze pouces et cinq lignes, lequelle portion de terre est désignée par la lettre E sur un plan d'Edgar Pilié, voyer, daté le 28 juin 1892, une copie duquel est annexée à un acte de vente passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 9 juillet 1892.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

George W. Flynn, avocat pour la plaignante

21 sept—21 23 28—oct 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Sixième District,

Connue comme le No 2612 rue Marengo, entre les rues Magnolia et Sud Robertson.

Eureka Homestead Society vs Mme Margaret Isabelle Innearity, femme de Charles Henry Hiern.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,043.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 octobre 1900, à midi